

Analyse par la CTI des demandes simplifiées en formation continue et en alternance (ouverture de nouvelles voies FISA FISEA, et apprentissage ou contrat de professionnalisation en 3ème année)

Auteur de l'analyse	Xavier Kleber
Date de rendu de l'analyse	26/02/2026
OBJET de l'analyse	<input checked="" type="checkbox"/> Ouverture d'une nouvelle voie FISA ou FISEA <input type="checkbox"/> Ouverture d'une nouvelle voie FC <input type="checkbox"/> Demande de mise en place de l'apprentissage / de contrat de professionnalisation en 3ème année du cycle ingénieur en formation initiale sous statut étudiant (1 ^{ère} demande)

ECOLE CONCERNEE

Nom officiel complet de l'école	École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise
Sigle DGESIP/CTI	ENSIIE
Nom de marque (le cas échéant)	
Etablissement (le cas échéant)	
Académie	Versailles

AVIS CONCERNE

Date et n° référence de l'avis/décision de référence de la CTI			AVIS N°	
Diplôme d'ingénieur de xxx	Voie	Site(s)	Partenariat	Période d'accréditation en cours
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité informatique	FISEA	Evry	CFA EVE	

Dossier de demande d'une nouvelle voie FISEA

	Pièces	Oui/non
Présence des pièces	Une Lettre d'intention détaillée précisant les motivations à l'appui de sa demande et les conséquences sur les ressources (calendrier d'apprentissage, taux encadrement, locaux, etc ...)	OUI
	Les PV des CA, Conseil d'école, Conseil de perfectionnement	OUI
	Conventions de partenariat avec les CFA ou OFA ;	OUI
	Lettres de soutien d'industriels	OUI (1)
	Certificat Qualiopi ou CFA interne à l'école à condition que le CFA soit actif sur une formation ingénieur	OUI
	Tableau de suivi des recommandations	OUI
	Tableau des promotions d'apprentis diplômés indiquant l'intitulé du diplôme, le nom du CFA porteur, le nombre de diplômés et leur devenir professionnel à 6 mois : poursuite d'étude, contrat CDD, CDI, sans emploi, autres	OUI

Le dossier est-il complet ?

Dossier complet (recevable)

Dossier incomplet (irrecevable)

Conditions d'éligibilité d'une nouvelle voie FISA ou FISEA d'une FISE existante

		Analyse	Avis
Eligibilité	Rattachement à une FISE existante avec accréditation maximale	Il existe une voie FISE mais la voie FISEA demandée est calquée sur la voie FISA existante (1 fiche RNCP FISE et 1 fiche RNCP FISA). La FISE et la FISA viennent d'avoir une accréditation maximale. Partiellement conforme si la voie FISE doit être sur le même diplôme que la FISEA demandée. Si non, conforme.	Partiellement Conforme/Conforme
	Validation par les instances de l'établissement	Consultation du Conseil des études le 1 ^e octobre 2025 Approbation par le Conseil d'administration le 2 octobre 2025	Conforme
	Accréditation maximale des formations sur le dernier périodique	Accréditations maximales	Conforme
	Recommandations a minima en cours de réalisation	L'école a commencé à travailler sur les 8 recommandations CTI. 5 sont en cours de réalisation, 3 pratiquement réalisées. A noter que l'audit de l'école date de 2025.	Conforme
	Expérience de l'apprentissage avec bonne insertion des diplômés <i>(la conformité est indispensable pour confirmer l'éligibilité)</i>	Une voie FISA active avec une accréditation maximale. Bonne insertion des apprentis ces dernières années (89%).	Conforme
	Démarche qualité robuste	La démarche qualité était un axe d'amélioration de l'école lors de l'audit de 2025. L'école semble l'avoir mis dans une de ses priorités (nomination d'un responsable Qualité, audit interne etc).	Partiellement conforme

	Eventuelle recommandation sur la qualité indiquée comme réalisée	Réalisée en partie via la nomination d'un responsable Qualité	Partiellement conforme
	Ne concerne pas un nouveau site		Conforme
	Ne concerne pas une nouvelle formation		Conforme

ANALYSE DU DOSSIER DE DEMANDE D'APPRENTISSAGE FISEA

		Analyse	Avis
Éléments de pilotage	CFA porteur	CFA-EVE, le même CFA que la voie FISA déjà active dans l'école	Conforme
	Répartition des missions entre école et CFA	Même que pour la voie FISA existante	Conforme
	Equilibre financier (Recettes prévisionnelles NPEC moyen prévisionnel, coûts prévisionnels par apprenant par année, coût de la prise en charge, ...)	Aucunes informations données sur le montage financier. La voie FISA existe depuis quelques années et fonctionne au niveau budgétaire, même si lors de l'audit de l'école en 2025, des risques sur les faibles ressources propres de l'école avaient été soulignés. Cela reste donc un point de vigilance.	Partiellement conforme
Relation avec les entreprises	Dispositif mis en œuvre pour la recherche d'entreprise	En plus des politiques d'accompagnements déjà présents pour les élèves de la FISA (notamment aide du CFA-EVE et de l'école pour trouver un contrat d'apprentissage), les FISEA profiteront d'une première année pour trouver un contrat. Des jours seront libérés pour aider à trouver une entreprise, assister à des ateliers d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, participation à des simulations d'entretien.	Conforme
	Délai maximum prédéfini pour la signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise	Non communiqué	
Processus d'admission FISEA	Critères de la voie conforme à R&O	Recrutement sur voie FISEA après entretien avec candidats (dossier + entretien de motivation). Affectation dans voie FISEA par jury de recrutement. Aucun candidat ne sera admis aux deux voies de formations en même temps (FISA ou FISEA) avec un choix unique fait pour chaque candidat. Conforme R&O, étudiants recrutés sur voie FISEA	Conforme
Organisation pédagogique	Spécialité	Informatique	
	Voie actuelle : FISA, FISE, FISE et contrats de professionnalisation	FISA existe déjà et fonctionne	Conforme
	Rythme d'alternance	La même que la voie FISA	Conforme
	Proportion d'enseignements communs avec le groupe sous statut étudiant	Les cours suivis par les élèves de FISEA seront un sur-ensemble des cours suivis par les élèves en FISA (ils suivent les mêmes cours avec en plus des unités d'enseignements supplémentaires en première année). Apparemment, pas de cours commun avec la voie FISE.	Conforme
	Pédagogie de l'alternance mise en œuvre	Même pédagogie que la voie FISA actuelle.	Conforme

Conclusion générale (obligatoire, synthèse de trois ou quatre lignes)

L'école demande l'ouverture d'une voie FISEA pour la spécialité Informatique (FISA). La demande est motivée par les besoins identifiés des entreprises d'avoir des contrats de deux ans et d'asseoir un socle théorique solide en première année. L'école dispose d'une voie FISA qui vient de recevoir l'accréditation maximale (audit de 2025). L'école a l'expérience de l'apprentissage et le résultat du suivi des cohortes diplômés en voie FISA est encourageant. Lors de l'audit de 2025, le sujet de la voie FISEA avait été abordée et l'équipe CTI avait déjà été plutôt favorable à l'idée d'ouvrir cette nouvelle voie.

Recommandations :

- Être vigilant sur l'équilibre financier

Soutiens : 1 lettre de soutien de la Société Générale. L'école en attend d'autres.

Avis :

- favorable
- avec réserves
- défavorable

Nom de l'évaluateur : Xavier Kleber

Date : 26/02/2026